



## PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

#### **Enquête publique relatives aux aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux : bilan de la consultation du public**

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour le projet d'aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB) s'est déroulée du 15 juillet au 28 août 2024. La commission d'enquête vient de rendre son rapport et ses conclusions motivées. L'ensemble de ces documents est consultable sur le site : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

**La commission d'enquête a rendu un avis favorable en soulignant la qualité du dossier produit. L'enquête publique a enregistré plus de 2 800 contributions. Au total, ce sont près de 13 000 personnes qui ont consulté les documents mis à disposition, témoignant de l'intérêt des girondins pour ce projet.**

Le préfet prend acte de l'avis favorable rendu par la commission d'enquête, sous la condition de la levée des réserves émises par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires concernant le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

Celle-ci assortit également son avis de recommandations. Il s'agit principalement de la poursuite de la concertation avec les riverains et les collectivités sur certains aménagements et de la gestion des phases chantier et exploitation en termes de limitation des nuisances notamment sonores.

Le préfet va maintenant recueillir l'avis de la commission départementale de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques sur le projet d'arrêté de l'autorisation environnementale, lequel inclus les prescriptions relatives à la demande de dérogation à la protection stricte de la Loutre d'Europe et du Vison d'Europe. A l'issue, il rendra sa décision sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet AFSB. Cette décision sera publiée sur le site internet des services de l'État en Gironde.

*« Ce projet est une composante essentielle du programme Grands Projets du Sud-Ouest (GPSO) qui consistera en la réalisation de lignes ferroviaires nouvelles à grande vitesse entre Bordeaux, Toulouse et Dax. Les aménagements prévus permettront de fluidifier le trafic ferroviaire au Sud de Bordeaux et d'améliorer les transports du quotidien pour les Girondins. Ils apporteront toutes les garanties en matière environnementale et de prise en compte des nuisances pour les riverains. » Etienne GUYOT.*